

COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 15 octobre 2018

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Gaétan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT - Emmanuelle VINCENT

TRAVAUX ET PROJETS

Voierie	Estimations pour enrober les Route de la Cheminée, Route de la Laurende et Route de la Croix Rouge en cours. Des aides peuvent être demandées.
Cimetière	Travaux de réfection du mur terminés. De nouveaux travaux de réfection du mur à prévoir pour l'année prochaine. La commune de Bellecombe va faire le dernier nettoyage du cimetière avant la Toussaint.
Pont du Pré Fillet	Des travaux d'urgence ont été effectués au Pont du Pré Fillet : consolidation des fondations et du lit, endommagés par les orages du mois de juillet.
Bar	Le marché a été ouvert : dix entreprises ont retiré le dossier (au 12/10), une dizaines d'offres déjà reçues. Ouverture des plis prévue le vendredi 19 octobre à 10 heures.
Extincteurs	Vérifications faites.

SIVOS

A l'unanimité, le Conseil municipal valide son intention de considérer la mise en place d'un établissement scolaire unique sur le secteur et décide de confier cette étude au SIVOS ((SIVOS Bellecombe - Les Moussières - Septmoncel/Les Molunes ou SIVOS La Pesse - Les Bouchoux). Un seul SIVOS présentera le projet, avec mandatement de l'autre.

Cette délibération d'intention stoppera l'étude de l'école et la potentielle fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

ASSAINISSEMENT

Les échanges avec la fromagerie concernant le bac de rétention et le pré-traitement des effluents sortants sont toujours en cours.

DELIBERATION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE

A l'unanimité, le Conseil municipal débite le 4541 d'un montant de 2 784 € et crédite ce même montant au 4542.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SECURITE DU DOMAINE NORDIQUE DES HAUTES-COMBES

A l'unanimité, le Conseil municipal désigne Thomas GRENARD comme délégué responsable à la commission Intercommunale de Sécurité du Domaine nordique des Hautes Combes.

TAXE D'AMENAGEMENT

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de maintenir le taux de la taxe d'aménagement tel qu'il est à l'heure actuelle, sans modification (aucune délibération n'est à prendre car il n'y a pas de modification de la décisions antérieure).

Le Conseil départemental du Jura augmente le taux de la part départementale de la taxe d'aménagement : de 1 % il passera à 1,5 % à compter du 1er janvier 2019.

SPL MOBILITE BOURGOGNE - FRANCHE COMTE

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'acquisition d'une action d'une valeur de 10€ pour devenir actionnaire de la SPL Bourgogne - Franche-Comté. Cela permet d'utiliser les services de Jura Bus.

AMENAGEMENT ET URBANISME

La directrice du Village Club a contacté la commune pour :

- L'entretien du chemin sur la parcelle B 506, chemin qui mène à l'habitation de la famille DE STRYKER. Renseignements pris et acte de vente relu, l'entretien n'incombe pas à la commune.

La commune ne participera donc pas à l'entretien de ce chemin.

En se penchant sur cette question, la commune s'est aperçue qu'un des terrains de tennis du village club est sur sa propriété, sans autorisation. Cette anomalie devra être rectifiée rapidement.

- La mise en place d'un terrain multisports au Village club et une participation de la commune au financement.

La commune ayant déjà une aire de jeux dans le centre village, elle ne participera pas à l'aménagement d'un terrain multisport au Village Club.

QUESTIONS DIVERSES

Eoliennes : une réunion avec la société Abo Wind a eu lieu le 8 octobre, à sa demande. Ce n'est pour l'instant qu'une prise d'informations avant une étude et un contact avec les propriétaires des terrains pressentis.

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 15 février 2019.

Futur commerce de proximité / bar : les futurs gérants sont prêts à commencer en début d'année.

Téléskis :

- Le recrutement du personnel saisonniers est presque terminé : il manque un vacataire (2-3 jours environ par semaine, pendant les vacances scolaires).
- L'ESF n'a pas encore fait de retour sur la convention de partage pour le poste de caissier.
- Sandra GROSTABUSSIAT exprime son fort mécontentement et sa grande déception de voir autant de mauvaises intentions à faire échouer l'ouverture et les animations aux téléskis. Tout est pourtant fait pour dynamiser les téléskis qui apportent des retombées à la commune des Moussières, mais aussi aux communes voisines.

La Forestière s'est bien déroulée cette année. Le repas des bénévoles aura lieu le 9 novembre.